

# Le collège

## Présentation

Le collège Notre Dame du Château accueille tous les élèves dès la sixième. Une pédagogie de la réussite et des parcours adaptés permet à chacun d'avancer à son rythme. Les équipes pédagogiques ont un regard à la fois exigeant et bienveillant en mettant l'accent sur les valeurs de travail, de régularité de l'effort tout en valorisant les progrès des jeunes.

Pour étudier dans les meilleures conditions, le collège dispose de plusieurs espaces destinés à un niveau ; les sixièmes et les cinquièmes disposent de leur cour, de leur salle classe, de leur foyer. Les quatrièmes et les troisièmes, plus autonomes, partagent la même cour, le même foyer.

Durant l'année scolaire de nombreux projets sont proposés aux élèves pour leur permettre de développer leurs talents et leurs compétences. Les activités culturelles donnent ainsi à chacun l'occasion d'exprimer sa créativité, d'apprendre l'autonomie et, en même temps, elles contribuent au vivre ensemble, valeur essentielle pour notre tutelle des religieuses Ursulines.

**Marie-Pierre JUST et Nathalie MASSARDIER**  
Adjointes de Direction

### UN PROJET AUTOUR DE 4 AXES

- Un accueil personnalisé
- Un enseignement de qualité
- Une éducation à la responsabilité
- Une proposition d'une dimension spirituelle

*Une équipe à l'écoute de votre projet*

Jean-François FOURNIER  
**Chef d'établissement**

Nathalie MASSARDIER  
**Adjointe de direction**  
**Responsable des niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

Marie-Pierre JUST  
**Adjointe de direction**  
**Responsable des niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

Estelle TETE  
**Responsable des classes SEGPA**

L'ensemble scolaire Notre Dame du Château est un établissement catholique sous tutelle des Ursulines de l'Union Romaine.

Il se compose d'un espace d'accueil des enfants dès leurs 2 ans « Les Ministrols », d'une école maternelle, d'une école primaire, d'un collège, d'un lycée professionnel et d'un lycée général et technologique.

Son projet s'inspire de la tradition éducative méricienne fondée sur le vivre ensemble.

### Accueillir

L'ensemble scolaire Notre Dame du Château est ouvert à tous, dans le respect et l'écoute. Une attention personnelle et bienveillante sera portée à chacun.

### Accompagner

**Dans sa dimension scolaire :**

- > S'enrichir de savoirs et de connaissances
- > Acquérir et développer des compétences
- > Persévérer, donner le goût de l'effort
- > Valoriser et personnaliser les parcours
- > Favoriser l'autonomie

**Dans sa dimension spirituelle :**

- > Proposer, découvrir et éveiller à la lumière de l'Évangile.

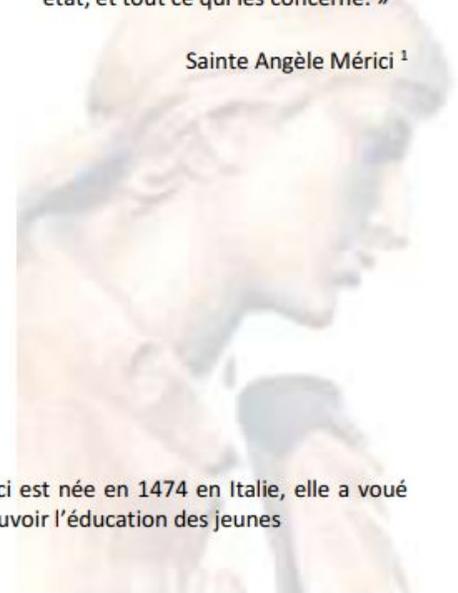
Fidèle à la tradition héritée de Sainte Angèle Mérici, la communauté éducative s'engage à faire vivre ce projet dans un climat de confiance mutuelle.

**Dans sa dimension humaine :**

- > Ouvrir le chemin :
  - . à l'engagement
  - . au discernement
  - . à l'esprit critique
- > S'ouvrir aux autres :
  - . dans le respect mutuel
  - . dans la tolérance
  - . dans une relation de confiance

« Ayez le souci de tous, les tenant présents dans votre esprit et gravés dans votre cœur, un à un, et non seulement leur nom, mais leur condition, leur tempérament, leur état, et tout ce qui les concerne. »

Sainte Angèle Mérici <sup>1</sup>



<sup>1</sup> Angèle Mérici est née en 1474 en Italie, elle a voué sa vie à promouvoir l'éducation des jeunes

---

# PROJET EDUCATIF

## ***Au collège, les quatre années d'enseignement sont réparties en deux cycles :***

### **• La classe de 6ème : fait partie du cycle 3**

Ce cycle relie les deux dernières années de l'école primaire et la première année de collège, dans un souci renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce cycle a une double responsabilité : consolider les apprentissages fondamentaux qui ont été engagés au cycle 2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs et permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle.

Les élèves s'habituent à une nouvelle organisation pédagogique, aux nouveaux rythmes des enseignements et à vivre dans un nouveau cadre.

### **• Le cycle 4, cycle des approfondissements, comprend les classes de 5ème, de 4ème et de 3ème.**

Il va permettre de développer au fil des ans des compétences qui sont soumises à une validation en fin de cycle dans les cinq grands domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, sans compensation d'un domaine par rapport à un autre.

- Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer
- Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre
- Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen
- Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

A travers la validation de ces domaines, l'objectif est de permettre à chacun :

- D'acquérir connaissances, compétences et culture,
  - D'épanouir sa personnalité,
- D'acquérir autonomie et aptitude à vivre ensemble,
  - De construire son avenir.

# ***Le suivi des élèves***

## **Suivi des résultats scolaires et de la vie scolaire :**

Le bulletin scolaire envoyé par Ecole Directe fait le bilan, chaque trimestre, des résultats de l'élève.

Il donnera aussi des informations sur les progrès que l'élève doit réaliser dans certaines matières, sur sa manière de se comporter en classe et dans ses différentes activités.

## **Espace numérique de travail :**

Il est possible de suivre à tout moment grâce à « École Directe » sur Internet :

- les résultats scolaires, le livret de compétences, le cahier de texte numérique (devoirs et leçons), le suivi de la vie scolaire (absences, retards), une messagerie.
- les manuels scolaires.

## **Le carnet de liaison :**

Le carnet de correspondance contient tous les renseignements sur la vie scolaire de votre enfant : le règlement intérieur du collège, les sorties prévues, les changements éventuels d'emploi du temps, les dates des réunions parents-professeurs.

Trait d'union entre le collège et les parents, il permet aussi aux professeurs de communiquer avec vous ... et vous avec eux (demandes de rendez-vous ou d'autorisation, informations particulières).

## **Les réunions parents-professeurs :**

- Au cours du mois de septembre, une réunion de présentation de l'année scolaire est organisée par l'adjointe de direction en 6<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.

En 6<sup>ème</sup>, elle aborde les objectifs de l'année, les temps forts et les sorties scolaires. C'est l'occasion aussi d'un premier contact avec l'équipe pédagogique.

En 3<sup>ème</sup>, elle aborde les objectifs de l'année : le brevet des collèges et l'orientation. Elle présente également les projets.

- A l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre : des rencontres entre les parents et les professeurs font le bilan de la première période sur les résultats et le comportement de votre enfant face aux apprentissages.

(Et à tout moment selon les besoins, un rendez-vous peut être pris par l'intermédiaire du carnet de liaison ou d'Ecole Directe).

## **L'aide aux devoirs :**

Le lundi, mardi, jeudi de 16h40 à 17h35, une équipe d'enseignants du niveau de la classe prend en charge des élèves pour les aider à faire les devoirs des jours suivants ou pour leur apporter une aide méthodologique.

## De 16h40 à 17h35, que se passe-t-il ?

### Plusieurs possibilités :

- J'ai un enseignement complémentaire,
- C'est la fin des cours, mes parents viennent me chercher,
- Je dois prendre le bus, je vais en salle d'étude en attendant,
- Mes professeurs me recommandent d'aller en « aide aux devoirs »,
- Je reste au collège pour faire mes devoirs, je vais en étude,
- J'ai une recherche à faire et j'ai besoin d'un ordinateur, je vais au CDI.

# ***Les options intégratives***

## **La section sportive Football ou Handball**

Suite à la réussite du test de sélection, le jeune bénéficiera sur tout le collège de très bonnes conditions pour pratiquer ce sport.

Les conditions d'inscription :

- Être licencié dans un club FFF ou FFHB de la Haute-Loire.
- Réussir les tests
- Avoir passé un ECG auprès d'un médecin du sport
- Être licencié à l'UNSS du collège

Ces sections sont compatibles avec toutes les LV2 (Allemand, Espagnol, Italien)

## **La classe CHAM**

Le collège Notre Dame du Château propose une classe CHAM (classe à horaires aménagés musique), en partenariat avec l'EIMD (l'école de musique et de danse de Monistrol sur Loire). Cette classe CHAM sera à dominante instrumentale. Celle-ci est ouverte à tous les élèves musiciens ou non musiciens.

L'élève sera invité à un entretien d'une quinzaine de minutes à l'école de musique, pour évaluer ses motivations et son aptitude à la musique. Les élèves déjà instrumentistes devront préparer un morceau et apporter leur instrument sauf les pianistes et les batteurs. Cette option est compatible avec toutes les LV2 (Allemand, Espagnol, Italien).

Les contenus concernent les domaines suivants :

- Pratique collective vocale (chorale) et instrumentale (orchestre) : 2 heures hebdomadaires au collège avec le professeur d'éducation musicale.
- Culture musicale en collectif : 30 minutes hebdomadaires à l'EIMD avec un professeur de l'école de musique.
- Instrument en cours particulier : 30 minutes hebdomadaires à l'EIMD avec un professeur de l'école de musique.
- Solfège en collectif : 45 minutes hebdomadaires à l'EIMD avec un professeur de l'école de musique.
- Pratique collective (techniques vocales, percussions, musique assistée par ordinateur...) : 45 minutes hebdomadaires à l'EIMD avec un professeur de l'école de musique.

## **Fonctionnement de l'Association Sportive (A.S)**

Le collège propose 2 logiques de fonctionnement de type LOISIRS et/ou COMPETITION. Concernant le « loisir », ce sont principalement des activités de pleine nature qui sont proposées comme l'accrobranche, la via ferrata, le VTT, l'équitation, le canoë, l'escalade, des raids multi-activités.... La compétition relève d'un fonctionnement en district (c'est-à-dire avec tous les collèges du secteur) où il est possible de pratiquer les sports collectifs (foot, futsal, hand, basket...), l'athlétisme, la natation, l'escalade, le VTT, les sports de raquette... en fonction de la demande et du nombre d'inscrits.



Toutes ces activités sont programmées le mercredi après-midi entre 13h30 et 16h30 mais les créneaux peuvent être plus importants en fonction du lieu de pratique.

Selon ses goûts, ses motivations et ses disponibilités, chacun est libre de participer à telle ou telle activité en loisir et/ou compétition de façon ponctuelle ou régulière. Pour cela il suffit de consulter chaque semaine les affiches posées dans la cour (6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup>) ou vers le secrétariat (4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>) et s'inscrire si l'activité programmée intéresse.

**Conditions d'inscription** : La licence UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) est obligatoire pour tout participant.



# ***L'orientation : Parcours Avenir***

L'orientation est travaillée dès la classe de sixième et s'adapte aux besoins des élèves. Ce parcours prend en compte :

- La découverte du monde économique et professionnel,
- Le développement du sens de l'engagement et de l'initiative,
- L'élaboration de son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Ce travail est décliné de la manière suivante :

## **Cycle 3**

### ***Sixième :***

Les professeurs principaux donnent des méthodes de travail pour gagner en autonomie et présentent des outils pour apprendre à mieux se connaître, à rechercher les « talents ».

## **Cycle 4**

***En cinquième :*** Recherche sur différents métiers.

***En quatrième :*** Découverte des parcours de formation

### ***En troisième :***

- Visite du lycée général et technologique et visite du lycée professionnel
- Stage d'une semaine obligatoire en entreprise à la veille des vacances de Noël avec présentation d'un rapport de stage qui est évalué. Les élèves volontaires peuvent faire d'autres stages dans l'année.
- Des entretiens pour un suivi individualisé avec un professeur référent pour les élèves,
- Des mini-stages dans les établissements,
- Entretien d'orientation pour les élèves et leur famille avec un professeur de la classe en avril.
- Forum des métiers

# *L'ouverture européenne*



## **Voyages et séjours linguistiques pour tous les élèves :**

- En sixième : échange avec le Collège de Saint-Gilles Croix de Vie depuis 1989,
- En cinquième :
  - séjour au ski,
  - échange avec le collège Fabro Scalo en Ombrie
- En quatrième, séjour d'une semaine en Angleterre.

# ***La Pastorale***

Le collège, dans le respect des convictions de chacun, propose un temps de pastorale sur tous les niveaux aux élèves volontaires :

- En sixième, elle a lieu toutes les semaines
- En cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>), elle a lieu six mercredis matin.
- Une célébration est proposée à Noël et à Pâques.

Des temps forts sont organisés pour tous les niveaux une fois par an.



## INFORMATIONS PRATIQUES



### Tarifs 2025-2026 :

Le collège Notre Dame du Château accueille les élèves externes et demi-pensionnaires.

Adhésion au projet d'établissement : 78 € par élève pour l'année.

Contribution familiale : Cette contribution mensuelle des familles couvre certains frais de fonctionnement du collège non pris en charge par l'État.

Elle est calculée et répartie sur 10 mois égaux. Son montant est déterminé en fonction du quotient fiscal obtenu en divisant votre revenu fiscal de référence par le nombre de parts fiscales.

Catégorie	Quotient fiscal	Contribution mensuelle
A	Au-dessous de 6 500 €	17.53€
B	De 6 500 à 9 499 €	22.77€
C	De 9 500 à 11 899 €	30.08€
D	De 11 900 € à 13 950 €	40.30€
E	De 13 951 à 15 950 €	54.58€
F	Plus de 15 950 € sur la base du volontariat	75.00€

### • **HORAIRES :**

Horaires d'ouverture : 07h30 – 18h00

Horaires des cours : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

08h15 – 12h10 / 13h40 – 16h40

Mercredi matin : 08h15 – 12h10.

*Les élèves ont cours un mercredi matin sur deux.*

### • **INSCRIPTIONS :**

Pour s'inscrire au collège Notre Dame du Château, il faut :

- Demander assez tôt une inscription en rencontrant Mmes JUST ou MASSARDIER, adjointes de direction et responsables des niveaux 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>, ou en se rendant aux journées « Portes Ouvertes », le vendredi 14 février 2025 de 17h00 à 20h00 et le samedi 15 février 2025 de 09h00 à 12h30.
- Compléter le dossier d'inscription.

• Réduction de 25% pour le 2<sup>e</sup> enfant scolarisé dans l'ensemble scolaire (école maternelle – école primaire – collège – lycée professionnel – lycée général) -50% pour le 3<sup>ème</sup>, gratuité à partir du 4<sup>ème</sup>.

• Pour les familles dont le quotient fiscal est supérieur à 15 950€, la catégorie F est proposée au libre choix de celles-ci, il s'agit d'une contribution volontaire, à défaut, la catégorie E s'applique.

## INFORMATIONS PRATIQUES



- **LIVRES :**

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement.

Sont facturés pour les élèves concernés : les livres de poche, les cahiers de TD de langues, d'éducation civique...

Un colis fourniture est proposé pour les familles qui le souhaitent.

- **FOYER SOCIO-EDUCATIF :**

Pour toutes les sorties, conférences, visites, etc... proposées en cours d'année, une adhésion a été fixée à 29€ par élève et par an (1/5 de son montant sera porté sur chacune des factures adressées aux familles dans l'année).

### **RESTAURATION** : Offrir la meilleure qualité aux élèves

Les élèves de collège mangent en self. Nous proposons un choix important aux élèves leur permettant de composer un plateau qui soit à la fois équilibré et à leurs goûts.

Sont proposés : une variété de hors d'œuvres composée d'entrées chaudes, de charcuteries, de crudités...

Un légume sec et un légume vert, deux viandes ou poissons, un choix de laitages (yaourts ou fromage sec et blanc), des desserts au choix composés de : crème dessert, fruits (frais, en salade ou en compote), pâtisseries ou glaces...

Dans le cadre du GEMREN, les menus sont validés par une diététicienne.

Les élèves accèdent à la restauration grâce à la biométrie et les parents gèrent leur compte au moyen d'un paiement sécurisé sur internet ou par chèque. Le tarif établi pour le repas pris au self est de 6.05€ pour l'année scolaire 2025-2026. Afin que vous puissiez constater la qualité des repas servis à vos enfants, nous vous précisons que vous pouvez venir prendre un repas à n'importe quel moment, sans avertir, en utilisant le compte de votre enfant.